

**AVIS ET COMMENTAIRES
SUR LE LIVRE VERT**

« La forêt, pour construire le Québec de demain »

Présenté à

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Par

L'ASSOCIATION FORESTIÈRE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

07 mars 2008

PRÉAMBULE

L'Association forestière Saguenay–Lac-St-Jean (AFSL) est un organisme sans but lucratif créé en 1942 dont la mission est l'éducation, l'information et la sensibilisation de la population à l'importance de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement.

L'AFSL est heureuse de constater que dans son message, le premier ministre, monsieur Jean Charest, partage la conviction profonde de tous les membres de notre organisation:

« La forêt fait partie de ce que nous sommes. Nos premières entreprises étaient forestières et, de génération en génération, dans presque toutes nos régions, la vie quotidienne a été réglée par la forêt. Nous sommes un peuple forestier. Le défi que nous avons maintenant est de faire en sorte que cette forêt, si puissamment associée à notre passé, puisse être tout autant associée à notre avenir. » (p.3)

Ce passage du premier ministre définit en quelque sorte ce qu'est la **culture forestière** et se rapproche de la définition du mot « **culture** » faite par l'Unesco (1982) qui nous parle de valeurs, de croyances et de tradition, tout en nous disant que c'est à la fois ce qui nous rassemble et nous différencie.

De plus, il rejoint en tous points les orientations que la région du Saguenay–Lac-St-Jean s'est donnée, lors de son mémoire à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique, dans son 4^e enjeu sur l'**acceptabilité sociale**, ainsi que le plan d'action de l'AFSL « **Forêt et bois, une culture à retrouver** ».

VISION D'AVENIR

L'AFSL souscrit à la vision d'avenir **de construire le Québec de demain avec la forêt**, lorsque le ministère des Ressources naturelles et de la Faune écrit :

« C'est mettre en place une gestion qui répond aux enjeux liés à l'adaptation et à la rentabilité de l'industrie, qui intègre pleinement les valeurs de développement durable. » (p.12)

« C'est aussi faire en sorte que la forêt continue d'imprégner l'identité québécoise. » (p.12)

*« Un nouveau régime forestier doit enfin donner jour à une **culture** d'utilisation du **matériau bois**, dont la valeur écologique et environnementale en fait une assise de développement durable, et être à la fois créateur de richesse et générateur de fierté chez tous les Québécois. » (p.12)*

Ces énoncés cadrent partiellement avec notre vision car pour l'AFSL, la **forêt** et le **bois** ont un lien indissociable. D'ailleurs, notre Plan d'action triennal 2007-2010 « **Forêt et bois, une culture à retrouver** » vise à ce que :

« Les Saguenéens, les Jeannois et les Montagnais du Lac St-Jean comprennent et s'approprient les enjeux reliés aux activités forestières et ont confiance en leur capacité de gérer les ressources naturelles de façon durable. »

Pourquoi un lien indissociable ? Parce que qu'avant d'utiliser un produit, nous avons besoin d'une récolte acceptée socialement. Le Plan d'action « **Forêt et bois, une culture à retrouver** » de l'AFSL vise les résultats suivants :

- Les Saguenéens, les Jeannois et les Montagnais du Lac St-Jean auront l'information et les connaissances les aidant à entretenir une meilleure conscience et appréciation de la forêt: accent mis sur les jeunes, valeurs sociales et environnementales informations culturelles et historiques;
- Les Saguenéens, les Jeannois et les Montagnais du Lac St-Jean comprendront les dynamiques des écosystèmes forestiers (rôle des humains à l'intérieur des écosystèmes forestiers...), comprendront comment utiliser le bois peut aider à améliorer notre environnement et auront un accès complet et gratuit à une information facile à comprendre;
- Les Saguenéens, les Jeannois et les Montagnais du Lac St-Jean se sentiront impliqués dans le développement des ressources du milieu forestier et les jeunes seront intéressés à y faire carrière;

- Les Saguenéens, les Jeannois et les Montagnais du Lac St-Jean, par le biais des municipalités, auront une Charte du bois qui leur permettra d'augmenter l'utilisation du bois dans la construction.

CONSTATS ET ENJEUX

L'AFSL partage avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune les constats suivants :

- *Les changements au régime forestier n'ont réussi ni à soutenir la confiance de la population à l'égard de la gestion des forêts ni à susciter le consensus des acteurs quant aux priorités à retenir. (p.9)*
- *La gestion de la forêt n'est pas perçue comme conforme aux principes du développement durable, il y a une perte de confiance des citoyens dans la gestion de la forêt publique et il y a un manque criant de relève, de moins en moins de jeunes étant intéressés par le travail lié au secteur forestier. (p.10)*

La Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac Saint-Jean et l'Association forestière Saguenay–Lac-St-Jean faisaient d'ailleurs des constats semblables en 2004 dans leurs mémoires à la Commission Coulombe.

La réforme vise à faire face à divers enjeux :

- *«Plusieurs mesures ont été adoptées au cours des dernières années pour rehausser la crédibilité et la transparence entourant la gestion forestière (adoption d'une politique de consultation, exigences concernant la participation d'intervenants comme les MRC, les communautés autochtones et les gestionnaires de territoires fauniques à la préparation de la planification forestière, nomination d'un Forestier en chef, publication d'un rapport sur l'état des forêts québécoises par le Forestier en chef, etc.). La réforme du régime forestier doit rétablir les liens avec la population, en lui procurant l'assurance que les forêts sont bien gérées et bien aménagées. Cette confiance est entre autres fondamentale pour susciter l'intérêt des jeunes et les attirer dans les divers métiers et professions liés au monde forestier. »(P.19)*
- *« Il est essentiel de viser à ce que ces changements conduisent à un renouvellement de la confiance des Québécois dans la gestion forestière. »(P.14)*

IL EST **utopique** DE PENSER QUE DES **changements** DANS LA **forme** ET DANS LE **fond** PROUVERONT SUR LA POPULATION QUE LES FORÊTS SONT BIEN CHERES ET BIEN VÉNÉRABLES. FAUT DONC SE DOTER DES MOYENS DE COMBATTRE UN **éduquant, informant et sensibilisant** les jeunes, les intervenants régionaux et la population en général.

POUR RAISONNER LES **PROBLÈMES** QUI SONT EN JEUX, IL FAUT **comprendre** ET **s'approprier** LES **enjeux** RELIÉS À LA GESTION FORESTIÈRE ainsi que l'importance sociale, environnementale et économique de la forêt.

LES OBJECTIFS

L'AFSL partage avec le Ministère les cinq grands objectifs du Livre vert, mais nous considérons essentiel que soit ajouté un 6^e objectif, qui, dans les faits, devrait être l'objectif numéro un, la **pierre d'assise** de la réforme proposée, pour nous permettre de **construire le Québec de demain avec la forêt**. Cet objectif viserait à ce que les Québécois et les Québécoises renouent avec leurs racines forestières.

RECOMMANDATION

L'Association forestière Saguenay–Lac-St-Jean demande à la Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean de signifier au gouvernement du Québec que pour **construire le Québec de demain, avec la forêt**, il est primordial d'intégrer la **culture forestière (Forêt et bois)**.

Dans la conclusion du Livre vert, le Ministère dit :

«Il faut susciter la fierté des Québécois pour le bois, pour leurs forêts, et voir dans cet attachement identitaire un potentiel de croissance pour une industrie saine et apte à relever les défis actuels.»(P55)

Cette phrase, au lieu de se retrouver à la toute fin, devrait amorcer le chapitre 2 : *Cinq objectifs majeurs* (p.21). Tout en respectant des grands principes, si nous voulons créer une véritable culture forestière, il faut que les messages livrés aient une couleur régionale. **Il n'y a pas meilleur message que celui où l'on se reconnaît.** Il est aussi essentiel que les actions d'éducation, d'information et de sensibilisation soient soutenues d'une manière durable. En Finlande, on a réussi à rendre les gens fiers en élaborant depuis plus vingt ans des stratégies éducatives et informatives avec le milieu.

Pour que les Québécois et les Québécoises se sentent toujours interpellés par le message du premier ministre, monsieur Jean Charest:

« Nous sommes un peuple forestier. C'était vrai hier et ce sera toujours vrai demain. » (p.3)

RECOMMANDATION

L'Association forestière Saguenay–Lac-St-Jean demande à la Conférence régionale des élus de signifier au gouvernement du Québec l'importance de soutenir financièrement et de façon durable chacune des régions du Québec dans la mise en place de projets régionaux développant la culture forestière.